




# MUSÉE DE LA VIE ROMANTIQUE

## Fiche tarifaire des espaces

Prix HT en euros

ESPACES DE RÉCEPTION				Tarifs horaires HT
	Capacité en dîner	Capacité en cocktail	Concert ou Conférence	
L'ATELIER SALON	35	45	45	600 euros
ATELIER SALON + JARDIN	35	45	45	700 euros
ATELIER SALON + JARDIN ET COUR	70	100	80/100	800 euros
L'ENSEMBLE DES ESPACES (2 ateliers / extérieurs)	70	100		1 000 euros
JARDIN ET COUR SEULS	70	100		400 euros
MONTAGE ET DÉMONTAGE				200 euros

### FORFAITS

#### FORFAITS «AFTER WORK» de 18h à 21h

JARDIN + COUR Sans visite, jusqu'à 50 personnes	1 000 euros
JARDIN + COUR Avec visite*, jusqu'à 50 personnes	1 200 euros

#### FORFAITS PETIT DÉJEUNER de 8h à 10h hors frais de bouche

COLLECTIONS Jusqu'à 50 personnes	1 000 euros
EXPOSITION Jusqu'à 50 personnes	1 200 euros

### ESPACES DE VISITE tarif pour 2 heures

CIRCUIT DES COLLECTIONS (maison) par groupe de 20 personnes	400 euros
CIRCUIT DE L'EXPOSITION TEMPORAIRE (2 ateliers) par groupe de 20 personnes	500 euros

\*Hors frais de conférencier

# MUSÉE DE LA VIE ROMANTIQUE

Hôtel Scheffer-Renan  
16, rue Chaptal 75009 Paris

## INFORMATIONS PRATIQUES DES LOCATIONS D'ESPACES, TOURNAGES ET PRISES DE VUES

**Le lundi**, jour de fermeture au public, les espaces sont disponibles toute la journée, à partir de 8h.

**Du mardi au dimanche**, locations possibles avant 10h ou après 18h.

Le musée de la Vie romantique n'accepte pas les soirées dansantes ni les événements à caractère privé organisés par des particuliers.

## LES FRAIS ANNEXES

Des frais annexes (de surveillance-sécurité, nettoyage, électricité, confrenciers, etc...) sont à prévoir en sus du tarif forfaitaire de location. Ils font l'objet d'un devis par événement.

### Les pièces à fournir en amont de l'événement :

- a. Un descriptif précis de l'événement (nature de l'événement, date, horaires, temps de montage/démontage)
- b. L'effectif prévu (nombre d'invités, personnels des prestataires)
- c. Descriptif et implantation faisant apparaître :
  - La disposition des aménagements (buffets, décor, lumières...)
  - Les installations techniques provisoires (office, énergie..)
  - Les circulations utilisables pour l'évacuation du public
  - Les procès-verbaux de réaction au feu des matériaux
- d. Le carton d'invitation pour validation, avant BAT. Il devra comporter la mention complète de « Musée de la Vie romantique »
- e. La liste des prestataires et intervenants au plus tard 48h avant l'événement
- f. La liste des personnalités invitées (politiques, du spectacle, de la culture)
- g. Le PV de contrôle des installations électriques et structurelles.

## Les pièces contractuelles à renvoyer en amont de l'événement :

- La convention de mise à disposition d'espace de Paris musées signée en 2 exemplaires
- Le cahier des charges de l'événement
- L'attestation d'assurance de l'organisateur
- Les devis des frais annexes signés
- Le règlement de l'acompte avant l'événement
- Le règlement du solde au plus tard 8 jours avant l'événement.

## CONTACT

### Sophie Adelle

Secrétaire générale du musée  
sophie.adelle@paris.fr  
01 71 19 24 03

### Ariane Schweitzer

Chargée du mécénat et des privatisations à Paris Musées  
ariane.schweitzer@paris.fr  
01 80 05 40 73

### Standard du musée

01 55 31 95 67

